

l'avenir, maintenant que les Américains ont doublé et quadruplé les droits qu'ils prélevaient auparavant ? Car remarquons-le bien : la position du cultivateur canadien qui était difficile, est devenue intolérable ; non seulement il ne pourra plus réaliser de profit sur sa culture ; mais il ne pourra plus en tirer aucun parti. Comment pourra-t-il payer trente cents de droits au lieu de dix sur son orge ; cinq cents par douzaine sur ses œufs, au lieu de rien du tout ; trente pour cent sur ses chevaux au lieu de vingt pour cent ; quatre piastres par tonne sur son foin au lieu de deux piastres ; vingt-cinq cents le minot sur les patates au lieu de quinze cents ; quarante cents par minot sur ses fèves au lieu de dix cents ; trois cents et cinq cents par livre pour ses volailles au lieu de dix pour cent ; quarante cents par minot sur ses pois au lieu de dix cents ; six cents sur son beurre et son fromage au lieu de quatre cents, et ainsi de suite pour tout ce qu'il produit ?

Car c'est par l'imposition de ces nouveaux droits qui équivalent à une prohibition que les Américains ont répondu au rejet par le gouvernement canadien de toutes les propositions faites à la réciprocité.

Parcourez les campagnes et demandez aux cultivateurs où ils en sont avec leurs récoltes, quels sont leurs espérances pour l'avenir. Ils vous diront qu'il n'y a plus de prix pour rien du tout et qu'à moins d'un changement prochain, à moins que le commerce américain ne reprenne, ils ne voient devant eux que misère et expatriation prochaine.

Le remède, messieurs, il n'y en a qu'un seul. C'est d'ouvrir à notre agriculture l'immense marché américain qui peut absorber tout ce que nous produisons et pourrons produire d'ici à longtemps. Nous pouvons nourrir les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre avec profit pour elles et pour nous. Renversons les barrières douanières qui s'opposent à un échange amical entre deux peuples voisins et nous reverrons revivre la glorieuse période qui s'est écoulée de 1854 à 1866.

Les quelques chiffres suivants sont plus éloquents que toutes les plus belles phrases : Durant l'année 1853, l'année qui a précédé la conclusion du traité, la province unie du Canada, c'est-à-dire le Haut et le Bas-Canada, avait exporté aux Etats-Unis :